

Bulletin Municipal

Année 2010

JANVIER 2011



Commune de Sauvelade

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Le Budget
- Impôts Locaux
- Intercommunalité
- Le Coin Pêche
- L'Etat Civil
- A TOUT SERVICE
- Amélioration de l'habitat
- Le Défibrillateur
- Les associations
- Les Brèves

Le mot du Maire

2011 sera une année marquée par l'évolution de notre petite Communauté de Communes vers une structure plus importante.

Ce regroupement devrait nous donner plus de moyens pour porter les gros projets de développement et de services sur notre territoire.

Au delà des compétences obligatoires exercées par la Communauté, nous pourrions bénéficier des services techniques et administratifs qui étaient inaccessibles à nos petites communes.

Suivant critères, des aides financières seront allouées aux étudiants de l'enseignement supérieur, un soutien financier au développement des énergies renouvelables et à l'amélioration de l'habitat, l'aide aux devoirs et l'accès à la piscine de Mourenx pour nos enfants.

Nous serons nombreux autour de la table. La gouvernance devra respecter les uns et les autres car lorsqu'on nous posera la question : « où habites-tu? », nous, nous répondrons : « à Sauvelade ».

Bonne lecture et meilleurs vœux pour 2011.

Le Maire, Jean-Claude Morère

BRÈVES

Calendrier des manifestations 2011

Le 25 février conférence de Loïc LABORDE « l'Abbaye à travers les siècles »

Le 9 avril « le loto de l'école »

Une course cycliste « date à fixer »

Les 16 et 17 juillet « la fête du village »

du 24 au 29 octobre « le stage de gascon »

le 28 octobre, en clôture, « la soirée béarnaise et la cantera » ouverte à tous.

À l'automne le repas des chasseurs et le traditionnel méchoui à la broche

INFO PRATIQUES

Permanence de la Mairie

Mardi de 16 h à 17 h 30
Vendredi de 11 h à 12 h 30
Adresse Internet
mairie@sauvelade.fr
Site internet
www.sauvelade.fr

☎ : 05.59.67.60.59
☎ : 05.59.67.32.77

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons ou filles, ont l'obligation légale de se faire recenser dans le mois qui suit leur seizième anniversaire.

Lors de leur inscription, une attestation de recensement leur sera remise. En effet, elle leur sera demandée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P, B.E.P, Permis de Conduire...).

Il est primordial de la conserver car il ne sera délivré aucun duplicata

Démarches administratives en ligne

L'Administration ouvre un guichet unique et permanent sur Internet qui permet d'effectuer environ 600 démarches administratives en ligne. Ce site s'adresse à la fois aux particuliers et aux entreprises (consultation des remboursements d'assurance-maladie au calcul de sa retraite, en passant par une demande d'extrait d'acte de naissance ou la délivrance d'un certificat de non-gage pour un véhicule), le nouveau portail concerne tous les aspects de la vie quotidienne.

Ce nouveau site est consultable à l'adresse suivante :

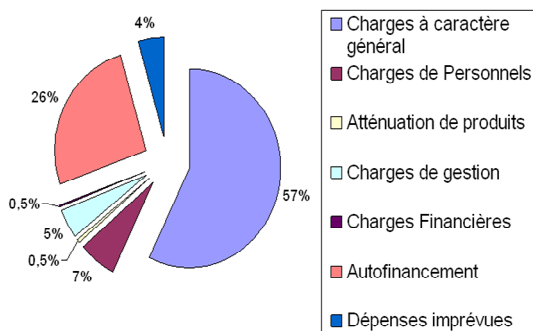
www.administration24h24.gouv.fr

Le Budget 2010

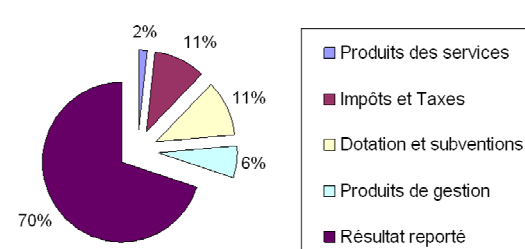
Section de Fonctionnement

563 973 €

Dépenses de Fonctionnement



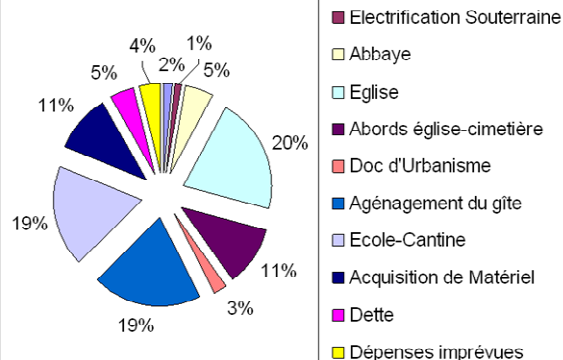
Recettes de Fonctionnement



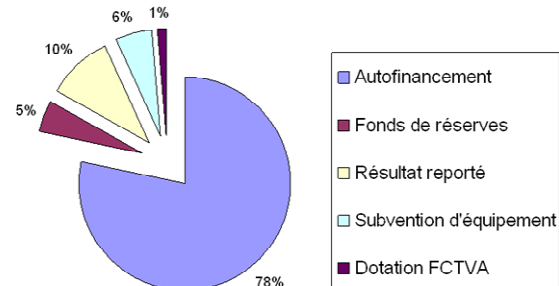
Section d'Investissement

187 763 €

Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Impôts Locaux 2010

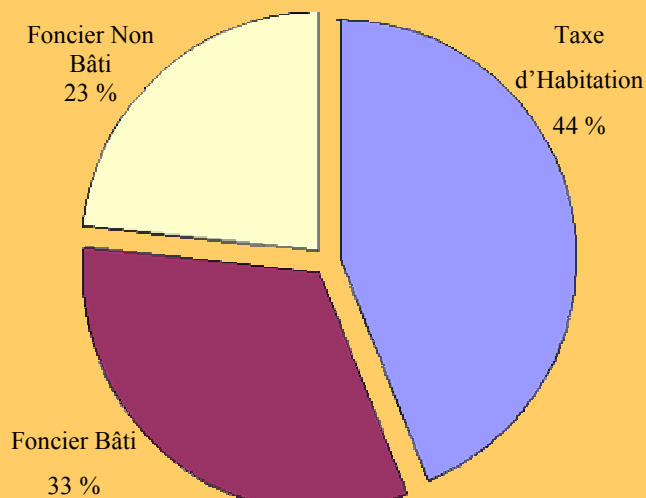
Les taux d'imposition 2010 sont, en ce qui concerne la commune, identiques à ceux de l'année passée.

Ils sont respectivement de :

Taxe d'Habitation	11,10 %
Foncier Bâti	12,82 %
Foncier Non Bâti	63,80 %

Le produit fiscal est obtenu en multipliant les bases d'imposition calculées par les services fiscaux par ces taux votés par la commune. Pour 2010, le produit fiscal représente 70 % des recettes du budget communal, soit 52 000 €.

La répartition entre les différentes taxes se fait comme visualisée dans le graphique ci-contre



Produit Fiscal 2010

Intercommunalité

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES



Les Communautés de communes d'Arthez de Béarn, Lacq, Lagor et Monein forment un espace riche de ses complémentarités. Ces Communautés ont su construire un territoire reposant sur une solidarité financière et ont créé, ensemble, un Syndicat mixte doté de nombreuses compétences.

A l'heure de la simplification de la carte intercommunale et du regroupement des compétences et des structures, les quatre Communautés et leurs membres ont décidé de bâtir, à l'échelle du Syndicat mixte, une Communauté de communes par fusion des quatre Communautés existantes.

Cette Communauté respectera les complémentarités des territoires qui la composent. Sa taille lui permettra d'être à l'échelle des problèmes que rencontrent les habitants.

Elle lui procurera les moyens de négocier avec des interlocuteurs public et économique, humain, social et environnemental à l'échelle des défis à relever.

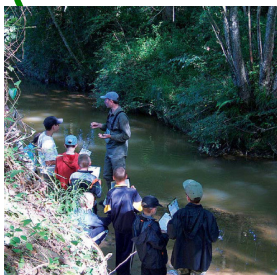
Il sera formé une Communauté de Communes dénommée :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ.

Elle gèrera : 47 communes

35 000 habitants

190 agents



Le Coin de Pêche

Avec l'aide du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, de l'association de pêche des Baïses et Pêche 64, la Communauté de Communes de Lagor a réalisé l'aménagement d'un « Coin de Pêche » à Sauvelade. Ce parcours réservé aux jeunes est idéal pour débiter ou se perfectionner dans la pratique de la pêche.

Situé aux abords de l'abbaye ce parcours d'environ 500 m est peuplé de truites farios et de cyprinidés d'eaux vives (goujons, vairons...). Des empoissonnements réguliers de truites

arc-en-ciel, truites farios et de goujons sont effectués. Grâce à l'accord du propriétaire riverain, un sentier, en rive gauche, permet de longer le ruisseau. Une signalétique pédagogique sur les milieux aquatiques présents sur le site a été également mise en place. Enfin, un entretien régulier des berges facilite l'accès au site. Des tables à proximité du parcours permettent de pique-niquer sur place. La pêche est réglementée. Le parcours est réservé aux jeunes (- de 18 ans). Les prises sont limitées à 5 truites par jour et par pêcheur. Une seule canne est autorisée, le pêche se pratique au coup uniquement l'asticot et la cuillère sont interdits.

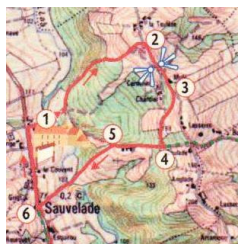
Pour tous renseignements complémentaires il faut contacter : AAPPMA des Baïses - Mairie de Monein - 64360 Monein - Tel 06.76.00.10.16. ou 05.59.21.30.06



Le Sentier d'Emilie

A Sauvelade, la boucle n° 9, balisée en jaune, d'une distance de 3,3 km, pouvant être réalisée en 1 h 30, a le label "Sentiers d'Emilie".

Ce label garantie des balades sans souci, accessibles à tous, du plus jeune âge à l'âge le plus vulnérable. C'est la référence des balades familiales, des flâneries entre amis, des rêveries solitaires.



① Départ du parking de l'église, on Prend à gauche et traverse le pont. On monte, à gauche dans le sous-bois par un chemin empierré du Garos. Avant d'atteindre à découvert la crête, on peut admirer sur la droite une superbe forêt de sapins et de mélèzes.

② En débouchant sur la crête, on laisse à gauche la ferme « la Teulère » et on prend à droite. le "camin de Causet" pendant 400 m.

③ A proximité de la maison Mulé, on prend, à droite le chemin de terre qui descend dans le sous-bois.

④ A la sortie du sous-bois, descendre le "camin de Gaston lo Crotzat",

⑤ Après 200 m, on prend à gauche le chemin de terre qui mène au pont romain, l'itinéraire traverse ensuite une plantation d'arbres réalisée par les enfants de Sauvelade et de Vielleségure en 2000.

⑥ Au croisement avec la départementale, on emprunte à la droite, sur 500 m, le sentier qui longe la départementale et qui permet d'attendre, en toute sécurité, l'abbaye.

A ne pas manquer « le pont romain, le point de vue sur la crête et l'abbaye cistercienne » et bonne balade !

BRÈVES

Informations Sociales

**Maison de la Solidarité
Départementale** (MSD OR-
THEZ) Antenne de Mourenx
8 rue Victor Hugo
64150 MOURENX
Tél. : 05.59.60.07.96

**Pôle Gérontologique
(APA) ORTHEZ Pôle 3**
23 rue Lapeyrère
64300 ORTHEZ
Tél. : 05.59.69.86.69

Service d'aide à domicile
Association ADMR de Lagor
Mairie
64150 LAGOR
Tél 05.59.60.22.79
Responsable : Mme Kesteloot

Association Lo Caléi
4 av Francis Jammes
64300 ORTHEZ
Tél. 05.59.69.47.45

A Tout domicile
1 rue des pionniers
64150 MOURENX
Tél. 05.59.60.79.91

Soins infirmiers à domicile
SSIAD du canton de Lagor
Maison pour tous
RN 117
64170 LACQ
Tél. : 05.59.71.72.84
Infirmier coordonnateur :
M Alzuyet

Portage de repas à domicile
CCAS de Mourenx
Place François Mitterrand
64150 MOURENX
Contacter Corinne Da Silva
Tél. : 05.59.60.91.83

Téléassistance
Présence Verte du Bassin de
l'Adour MSA
1, Place Marguerite Laborde
64000 PAU
Contacter Mme Héguy
Tél. : 05.59.80.72.12

Association « A TOUT SERVICE »

L'Association « A TOUT SERVICE » aide les demandeurs d'emploi dans leurs démarches d'insertion. Créée en 1988, pour les demandeurs d'emploi inscrits ou non au Pôle Emploi et les personnes en difficulté socio-professionnelle. L'Association est ni une agence d'interim, ni une structure d'aide au complément d'activité.

Des bénévoles constituent le Conseil d'Administration, une équipe de permanents, proche et disponible, sur trois sites, MOURENX, ARTIX et MONEIN est à l'écoute des demandeurs d'emploi.

QUE fait-elle ?

Elle aide à la définition et à l'accompagnement d'un projet professionnel et à l'accès à l'emploi durable. Par la mise en situation de travail et la mise en relation directe sur des offres d'emploi. Elle construit avec les demandeurs d'emploi un projet personnel et professionnel, au moyen d'outils mis en place par la structure et les accompagne tout au long de leur parcours.

COMMENT ?

Au moyen d'évaluation, et en orientant vers des partenaires si nécessaire ; en proposant des missions de travail et des formations adaptées. Elle propose également des missions de travail, ponctuelles ou plus durables, afin de répondre à un besoin immédiat d'emploi, permettre l'évaluation des compétences et l'organisation de formations, si nécessaire.

Avec QUI ?

Direction du Travail et de l'Emploi, Conseil Régional, Conseil Général, Communautés des Communes, Pôle Emploi, Mission Locale, Plie, Ciel, Maison de l'Emploi Formation, Centres Sociaux, Centres Communaux d'Action Sociale, Mutualité Sociale Agricole, Cap Emploi et des Organismes de Formation sont dans un réseau de partenaires sociaux et professionnels pour accélérer un retour à l'emploi durable.

La commune de Sauvelade vient de signer avec l'Association « A TOUT SERVICE » une convention de partenariat.

Les permanences

au siège de l'Association à MONEIN 3 rue Taillacq – Tel 05.59.21.45.20 – mail : ats.monein@wanadoo.fr
à MOURENX 25 place des Pyrénées – Tel 05.59.60.33.34 – mail ats.mourenx70@orange.fr
et à ARTIX 2^{ème} étage de la Mairie – Tél 05.59.83.29.68 – mail ats.artix@orange.fr

Amélioration de l'habitat

**Déjouer les pièges
domestiques.**

Pour éviter les chutes, il faut ôter les objets situés dans le passage. La plupart des chutes pourraient être évitées en suivant quelques règles de sécurité. 90 % des chutes concernent des personnes de plus de 65 ans, le plus souvent au domicile. Pour limiter les risques, la première règle consiste à **ôter tous les objets susceptibles d'encombrer les lieux de passage** (plantes vertes, tapis, tabouret...) Pour ne pas s'emmêler les pieds, il est égale-

ment recommandé de fixer les fils électriques aux murs.

Important !

Un éclairage adapté est un éclairage uniforme : ni trop faible, pour ne laisser aucune zone dans la pénombre, ni trop fort, pour ne pas éblouir. L'installation de téléphones dans chaque pièce de vie ou celle d'interrupteurs près des portes favorisent également le confort et la sécurité. Bref, chaque détail compte autant que les grands aménagements (sols antidérapants, salle de bains en rez-de-chaussée...). Le tout est d'anticiper les difficultés, d'autant que

des aides financières existent pour ces améliorations.

Renseignements :

À l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)
tél : 0 826 80 39 39 (0,15 €/min),
ou www.anah.fr

Ou sur le site portail des Clic (Centre local d'information et de coordination)
<http://clic-info.personnes-agees.gouv.fr>

Informations diverses et travaux en cours

CARTE COMMUNALE

L'affaire suit son cours, des études de sols ont été réalisées chez les différents propriétaires. Nous attendons les résultats.

CIMETIERE

Suite à de nombreuses demandes, un poste électrique va être installé par le syndicat d'électrification aux abords du cimetière. Grâce à ces prises de courant, tout branchement électrique sera possible pour toutes sortes de travaux.

MONUMENT AUX MORTS - PORTE DE L'EGLISE...

Les travaux du monument aux morts et de l'église devraient être réalisés prochainement. La demande de subvention doit être rendue en Préfecture pour le 15 février 2011.

La Déchèterie

**Adresse : 27, Route de Loubieng
64300 MASLACQ
Tél : 05.59.67.31.89**

Horaires d'ouverture

Lundi - mercredi -
vendredi et Samedi

de 9 h à 12 h 30
de 13 h 30 à 18 h

Le défibrillateur

Un **défibrillateur** est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs *externes* sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme chocable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Afin que ce geste médical puisse être

effectué le plus rapidement possible, la Communauté de communes de Lagor a doté chaque commune de son territoire d'un défibrillateur. Il est installé sur des lieux de rassemblement tels que stade, salle polyvalente, mairie ou école, selon la configuration de la commune.

Le défibrillateur se trouve dans un coffret isolant protégé par une alarme, sur un mur à l'extérieur pour permettre un maximum d'accessibilité. Il sera disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Tout un chacun pourra utiliser ce type de matériel, il est semi-automatique et guide la personne amenée à secourir une victime cardiaque.

À Sauvelade un de ces appareils est



installé à l'entrée du gîte communal des pèlerins de St Jacques. Salvador Antunes est le référent communal en matière de défibrillateur.

La Communauté de communes de Lagor, en partenariat avec la Croix-Rouge et les pompiers, a organisé des formations de secourisme en direction des élus, du personnel communal et de membres d'associations volontaires. Des nouvelles formations spécifiques à l'utilisation du défibrillateur vont se dérouler à partir de mi-janvier 2011. Ces formations permettent au public d'apprendre les gestes de premiers secours, de connaître le fonctionnement du défibrillateur et de réduire l'appréhension à secourir une victime.

Etat civil

Naissances

Nathanaël VAUDOIS le 28 Mars 2010

Mariage

Le 18 septembre

Frédéric GONCALVES NEIVA et Laurence ROGE

Décès

Le 16 janvier Marie Louise GASSIOT née LARTIGUE

Le 21 juillet Thérèse Amélie LABARTHE née LALANNE

Le 14 avril Jean Claude CASTAGNET

Le 15 juin Jean Marie MOULIÈRE

Le 2 août Maryse CAMPS

Le 27 octobre Jean TAUZIN

Cyber-bases

Afin d'améliorer et de faciliter l'accès à l'Internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'ensemble de la population des communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor et Monein, le Syndicat Mixte du Pays de Lacq a mis en place un réseau de cyber-bases qui maille tout le territoire.

Vous êtes jeune, adulte, retraité, demandeur d'emploi ...?

N'hésitez plus ! Venez découvrir les plaisirs de l'informatique et du multimédia

Rendez-vous dans les Cyber-Bases d'Arthez-de-Béarn, Artix, Maslacq, Monein, Mourenx et Pardies.

Les animateurs seront très heureux de vous recevoir dans la cyber-base de votre choix pour vous faire découvrir les usages et le fonctionnement de l'outil informatique dans une ambiance conviviale et ludique.

N'hésitez pas à contacter pour tout renseignement !

Christelle DUMUR
Cyber-base de Mourenx
20 Place du Béarn
64150 MOURENX
Tél 05 59 71 71 16

Site Internet



Adresse Internet
mairie@sauvelade.fr
Site Internet

www.sauvelade.fr
Tél : 05.59.67.60.59
Fax : 05.59.67.32.77

Nadine CHADES est chargée de la mise à jour du site Internet, si vous avez des informations ou des publications à faire passer sur le net veuillez la contacter à l'adresse suivante
mairie.sauvelade@wanadoo.fr

GDS (groupement de défense sanitaire)

Le 15 Décembre 2010 a eu lieu l'assemblée générale du G.D.S. (groupement de défense sanitaire) pour élire le conseil d'administration et parler de la situation sanitaire. Voici la composition du bureau élu pour 5 ans ainsi qu'une rapide explication de cette association.

- Président : CARRERE Frédéric
- Vice présidente : LABARTHE Henriette
- Secrétaire : PLAA Didier
- Vice secrétaire : HAUTOIS Jacques
- Trésorier : CAMPAGNE IBARCQ Jean
- Vice trésorier : GALLO Philippe

Le G.D.S. 64 a été créé en 1954, afin de mobiliser les éleveurs dans la lutte collective contre la tuberculose bovine. Il se compose de 8000 adhérents, soit 95% environ des éleveurs bovins/ovins/caprins du département. Le nombre de salariés est de 12. Les missions principales sont d'accompagner les éleveurs dans la réalisation des prophylaxies officielles et de conduire des programmes collectifs d'assainissement et de maîtrise sanitaire. Le G.D.S. 64 propose aux éleveurs des services personnalisés dans les domaines de la santé animale, de l'hygiène, de la biosécurité et de la qualité sanitaire.

A Sauvelade et sur l'ensemble du département, les éleveurs sont adhérents à un groupement communal ou intercommunal, animé par un président et des délégués ovins et bovins. Le succès des actions sanitaires est conditionné par la réalisation collective des dispositions obligatoires, fortement recommandées ou proposées. Au niveau communal, le groupement a des missions de représentation, de mobilisation et d'action. La mobilisation implique de rendre compte des anomalies constatées à son groupement communal. Votre président communal vous représentant, c'est lui qui sera à même d'être le relais d'information et ce notamment, pour ce qui concerne les dysfonctionnements (bêtes non identifiées, animaux en divagation...).

Le G.D.S. des Pyrénées Atlantiques est très attaché aux règles d'identification et de circulation des animaux. Cependant, il n'est pas une autorité sanitaire et relatera systématiquement les dysfonctionnements aux autorités compétentes.

Frédéric CARRERE

Cession en l'état de matériel de récupération

La commune cède le matériel suivant :

- Bloc douche cabine
- Tondeuse
- Débroussailleuse
- Portes bois iso planes

Ce matériel n'étant pas homologué une décharge sera exigée auprès du preneur.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie 05.59.67.60.59

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Comptage gibier

Le comptage nocturne est un moyen de faire un suivi de la population animale sauvage sédentaire.

Le comptage se fait en véhicule muni de puissants projecteurs pouvant éclairer sur plusieurs centaines de mètres.

Le dernier comptage a eu lieu le 4 avril 2008 par simultanément trois véhicules.

Le résultat donna 68 chevreuils, 7 renards, 4 blaireaux, 10 lièvres et 6 lapins.

Pour un bon suivi, cela doit être renouvelé tous les trois ans.

Le Président, Jacques Busquet

Le Téléthon

Après les nombreuses manifestations organisées dans les 10 communes de la Communauté de communes de Lagor, le bilan financier du Téléthon est très satisfaisant.

Par rapport à l'année dernière les dons ont augmenté de 9 %; en ce qui concerne la commune de Sauvelade, les fonds collectés cette année, toutes manifestations confondues, s'élèvent à 386 €.

Comité des Fêtes



Comme l'année passée, la fête du village s'est déroulée les 17 et 18 juillet.

Les festivités ont commencé le samedi soir par le repas des villageois.

Le dimanche après-midi, une chenille géante a permis aux enfants de s'adonner au plaisir de la grimpe, tandis que les plus grands participaient au concours de pétanque. Le soir venu, petits et grands se sont retrouvés sur la place du village pour

déguster le traditionnel jambon piperade, avant de s'émerveiller devant un magnifique feu d'artifice qui a clôturé ces 2 jours de fêtes.



Le 6 novembre, les jeunes du comité des fêtes ont renoué avec la tradition en organisant un grand méchoui à la broche. A cette occasion, ils ont eu la fierté de présenter leur nouveau chef d'œuvre « lo Bar-Ricòt »

Il a fallu plusieurs semaines de travail à l'ensemble des jeunes du Comité des fêtes pour aménager et décorer la caravane qui servira de buvette pour l'ensemble des animations du village. Les personnes qui n'ont pas eu le plaisir d'admirer cette réalisation pourront le faire à l'occasion de la quête, réalisée chaque année auprès des habitants du village pour collecter des fonds qui permettent aux jeunes du Comité des fêtes de mener à bien toutes les animations communales.

Le Club du 3ème âge

Nos Aînés se réunissent tous les mois pour un goûter.

Le 14 octobre dernier, la sortie annuelle les a conduit au restaurant « l'Estaminet » à Monein pour partager un délicieux repas. Tous cela se déroula dans la bonne ambiance, les histoires et les chansons prouvant que les papais et les mamies ont encore de l'humour.



Un ancien combattant d'Algérie avec à ses côtés Monsieur le Maire déposa une gerbe ainsi que les enfants de l'école une rose rouge. Puis, les écoliers de Sauvelade ont entonné la Marseillaise qui fût chaleureusement applaudie.

Pour terminer, le pot de l'amitié a été offert par la commune à tous les participants.



Le 11 novembre les anciens combattants, les habitants du village et les enfants des écoles se sont réunis devant le monument aux morts pour rendre hommage à nos enfants morts pour la France.

Un repas préparé par le successeur de Jean Marc CONCARET, la Sarl CAZENAVE, servi par les élus à nos aînés et anciens combattants a clôturé cette agréable journée. Tout cela eu lieu dans la bonne humeur en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine. Grand merci à l'ACCA et au comité des fêtes qui ont, comme chaque année participé à l'organisation de ce repas.



SILVA LATA - Le stage de Gascon de Sauvelade

Le stage de gascon de Sauvelade a une renommée internationale, pourtant il est souvent méconnu par les habitants de notre village. La grande originalité de ce stage, est de proposer aux stagiaires une totale immersion linguistique, grâce à un hébergement chez l'habitant. Ce séjour dans les familles de Sauvelade ou des environs enchante les stagiaires, le principal critère de choix des familles d'accueil est leur aisance dans la pratique de la langue béarnaise. La tradition de l'hospitalité est parfaitement respectée et certains stagiaires craignent seulement que les spécialités culinaires béarnaises ne compromettent leur ligne.

Compte tenu du nombre réduit de familles d'accueil à notre disposition, nous limitons le stage à une quinzaine de participants. Michel Grosclaude initiateur de la formule, ne voulait pas qu'il soit qualifié de stage folklorique, mais comme un enseignement sérieux, rigoureux dans un cadre agréable « c'est l'université à la campagne ».

Depuis plus de 30 ans les stages de Gascon de Sauvelade ont permis à plusieurs centaines de personnes de s'initier ou de se perfectionner dans la « lenga Noste » c'est-à-dire le gascon dans sa version béarnaise.

Les stages de Sauvelade ont réuni des stagiaires de tous horizons les plus éloignés du Béarn sont en 1978 un professeur de Möln-dal en Suède, en 1982 une japonaise étudiante en France, en 1983 un professeur puis en 1988 un étudiant de l'université de Zurich en Suisse, on ne compte plus les étudiants des universités Espagnoles en 1988, 1989 et 1993 de Barcelone et en 1989 Bilbao et même en 1992 un professeur américain et en 2003 une étudiante Québécoise.

Aujourd'hui le stage s'est démocratisé les stagiaires sont de tous les milieux socio professionnels, mais à l'origine les stages réunissaient surtout des enseignants et des étudiants ceci s'explique par le fait que l'enseignement des langues régionales ne se pratiquait pas à l'université et que les premiers stages avaient pour objectif de former des formateurs.

Les Associations (suite)

Silva Lata (suite)

Une Visite Royale à Sauvelade

1287 a été une très grande année pour Sauvelade et pour son Abbaye. Un événement se produisit dont il dut être longtemps question et qui dut rester longtemps gravé dans les mémoires : le passage d'un visiteur royal, EDOUARD 1^{er}, Duc d'Aquitaine et Roi d'Angleterre.

Dans quel contexte se situe ce voyage du Roi Edouard ?

Théoriquement, la situation est très simple. Le Vicomte Gaston VII Moncade est vassal du Duc d'Aquitaine qui n'est d'autre que le Roi d'Angleterre, et cela depuis le fameux mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II d'Angleterre. A son tour, le Duc d'Aquitaine est vassal du Roi de France.

En réalité, les choses sont bien différentes. Le Duc d'Aquitaine tend de plus en plus à se comporter comme un souverain indépendant, et sa vassalité à l'égard du Roi de France est bien plus théorique qu'effective.

Quant au Vicomte de Béarn, il tend également à se comporter en seigneur indépendant à l'égard du Duc d'Aquitaine. Il accepte très mal sa vassalité, et



les rapports entre le Vicomte Gaston VII et le Roi Edouard sont très tumultueux et se résument en une longue succession de brouilles et de réconciliations.

Dès 1279, leur réconciliation est définitive. C'est alors qu'intervient la guerre de Sicile, en 1284 Pierre III, Roi d'Aragon dépossède le Duc d'Anjou de la Sicile et fait prisonnier son fils le Prince de Salerne qui est le beau frère du roi d'Angleterre Edouard 1^{er}. Ce dernier profite de son voyage dans le continent pour négocier sa libération. Une rencontre a lieu à Bordeaux mais sans résultat. Gaston VII se propose alors de jouer le médiateur. Il organise une rencontre entre Edouard 1^{er} et le Roi d'Aragon en vue de négocier la rançon pour la libération du Prince de Salerne et le mariage entre le Souverain Aragonais et Aliénor d'Angleterre fille d'Edouard. L'entre vue a lieu à Oloron en Août 1287. C'est à cette occasion que le Roi d'Angleterre poussera son voyage en Béarn. En juin et juillet 1287 il est invité par Gaston VII dans sa résidence d'été à Bellocq, jugeant le château Moncade trop froid et austère pour recevoir son suzerain. Le 6 et le 7 juillet 1287 le Roi est à Sauvelade, les comptes du trésorier royal révèlent que le 6 juillet, le Roi et la Reine firent cadeau de 2 nappes brodées d'or pour le grand autel de l'Abbaye de Sauvelade et que le lendemain ils versent une somme de 40 livres sterling et 5 deniers pour couvrir les frais engagés par les Moines à l'occasion du séjour royal. Du 9 au 16 octobre de la même année la cour se déplace d'Orthez à Ledeux il est probable que Sauvelade constituait encore une étape, mais aucun texte n'en fait mention. Par contre nous savons d'une façon certaine que le Roi et la Reine se trouvent à Sauvelade les 20 et 21 novembre 1288. Edouard 1^{er} célèbre à Sauvelade le 17^{ème} anniversaire de son couronnement. Il était accompagné de la Reine et toute la famille royale, tous les dignitaires de la Cour et de plus de 300 serviteurs. On peut imaginer et rêver à ce qui dut être cet événement pour notre petit village et combien l'esprit de ses habitants dut en être impressionné. D'autant qu'au recensement de la population sous Gaston Fébus soit presque 100 ans plus tard le village ne comptait que 90 âmes.....

Les Parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique intercommunal)

Les différentes animations organisées par les parents d'élèves du RPI (loto, vide grenier, vente de pâtisserie etc...) aident au financement des sorties pédagogiques des enfants de l'école (piscine, ski, voyage de fin d'année), voici, en image le reportage des activités de l'année 2010.

Chaussés de bottes, accompagnés par les enseignants et des parents, les écoliers du RPI ont démontré tout leur intérêt pour préserver la nature. Le 19 janvier, sur le haut de Vielleségure, autour du lac collinaire de l'ASA d'irrigation ils ont planté 220 arbres et arbustes. Cette opération, réalisée dans le cadre de l'aménagement de coin pêche a été financée par la Communauté de Communes de Lagor avec l'aide du Conseil Général. Les enfants ont accompli ces plantations avec l'aide de l'Association Ciel de Mourenx qui emploie des personnes en réinsertion sociale.



Le 16 février et le 9 mars, le soleil était au rendez-vous sur les tentes enneigées du Col du Somport où les enfants du RPI de Vielleségure et Sauvelade se sont adonnés aux joies de la glisse.



Le spectacle de fin d'année, réalisé par les enseignants et présenté le 17 juin à Sauvelade, une assemblée très attentive a apprécié la prestation des enfants sur le thème de l'environnement et la protection de la nature. Le lundi 28 juin, en continuité du projet pédagogique de l'année, les élèves des écoles de Vielleségure et Sauvelade ont été invités à effectuer une visite au lac de Vielleségure. Le but recherché est de sensibiliser les enfants sur la nature et l'environnement et surtout d'observer la pousse des arbres plantés par les élèves en janvier dernier. La visite pédagogique a été prolongée par une balade autour du lac.